

Crédit complémentaire au préavis N° 2007/30
Entretien des immeubles d'exploitation d'eauservice
Demande de crédit complémentaire

Préavis N° 2014/30

Lausanne, le 22 mai 2014

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite de votre Conseil l'octroi d'un crédit complémentaire d'investissement du patrimoine administratif de 160'000.- CHF destiné à financer les travaux d'entretien des immeubles d'exploitation d'eauservice.

2. Préambule

Le préavis N°2007/30 « Entretien des immeubles d'exploitation d'eauservice. Demande de crédit-cadre quinquennal 2007 – 2011 » a été adopté le 2 octobre 2007 par votre Conseil pour un montant de 1'867'500.- CHF réparti sur les années 2007 à 2011¹. Il a permis le financement des travaux d'entretien d'un important parc d'immeubles d'exploitation très variés, comprenant des ouvrages petits (chambre de jauge) et des constructions plus importantes comme les réservoirs ou les usines de production. Deux objets plus spécifiques ont aussi été prévus, soit la stabilisation d'une zone de glissement sur la rive du lac de Bret, et l'agrandissement du dépôt En Marin pour abriter des véhicules et du matériel.

Le crédit complémentaire est essentiellement dû à un investissement important de rationalisation, réalisé sur la zone de pression des deux réservoirs du Châtaignier et de Bois-de-l'Hôpital. Les travaux effectués, grâce auxquels un réservoir a été mis hors service, représentent une optimisation des installations existantes et une réduction des coûts d'investissement futurs. C'est cependant la cause essentielle du dépassement du crédit initial.

¹ BCC, 2007, tome I, pages 143 à 151

3. État des investissements

Ci-après le tableau récapitulatif des investissements par année :

Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Budget du préavis	344'000	709'500	412'500	235'000	166'500	0	0	0	1'867'500
Investissement réel	1'786	454'461	254'696	260'989	258'389	109'484	670'498	12'801	2'023'104
Écarts	342'214	255'039	157'804	-25'989	-91'889	-109'484	-670'498	-12'801	-155'604

A fin 2012, le solde à investir était de 527'695.- CHF, essentiellement pour l'entretien des réservoirs.

Le préavis initial était segmenté en 5 catégories. Ci-après le tableau récapitulatif des investissements par catégorie :

Ouvrages	Budget du préavis	Investissement réel	Écarts
Usines	411'000	430'139	--19'139
Réservoirs	726'500	1'065'538	--339'038
Ouvrages Divers	430'000	141'498	288'502
Glissement de terrain à Bret	50'000	132'317	--82'317
Agrandissement dépôt En Marin	250'000	253'612	-3'612
Total	1'867'500	2'023'104	-155'604

Le dépassement global se monte au 26 février 2014 à 155'604.- CHF.

4. Explication des écarts entre le budget et les réalisations

L'écart entre le budget et les réalisations s'explique par la difficulté à bien maîtriser la gestion de multiples petits chantiers sur plusieurs années, tous n'étant pas parfaitement définis lors du dépôt du préavis et certains profitant d'opportunités bienvenues. C'est le cas avec le chantier de dédoublement de la cuve du Châtaignier, décrit ci-dessous :

Les travaux d'entretien prévus sur les réservoirs de Bois-de-l'Hôpital et du Châtaignier ont conduit le service à repenser l'organisation de la distribution d'eau dans le secteur sud de la commune du Mont-sur-Lausanne. En effet, deux constats ont été faits, soit la vétusté et l'obsolescence du premier réservoir et le surdimensionnement du second. Comme ces deux ouvrages se situent à la même altitude et alimentent la même zone de pression, il devenait évident de supprimer un réservoir et de revoir le fonctionnement du second.

Cependant, avec les données actuelles, la division en deux cuves de la cuve actuelle devenait possible. En effet, le nombre d'habitants (5'800 habitants en 2012) sur ce réseau a connu une faible évolution et les besoins futurs restent supportables avec le volume actuel du réservoir (3'000 habitants supplémentaires au maximum en 2040). Afin de pouvoir continuer les opérations de maintenance, il a donc été décidé de réaliser deux cuves en partageant la cuve existante.

Ce chantier a pu démarrer rapidement et les travaux se sont terminés au milieu de l'année 2013.

Une autre explication concerne le poste relatif au glissement de terrain à Bret. En effet, un autre problème est survenu sur les rives ouest du lac. Une consolidation de l'enrochement a dû rapidement être entreprise afin d'éviter l'érosion de la berge.

5. Développement durable

Les travaux réalisés sur le réservoir du Châtaignier ont permis de mettre hors service le réservoir du Bois-de-l'Hôpital et la station de pompage. Cette solution évitera l'entretien et le renouvellement d'un réservoir ainsi que l'extension du réservoir du Châtaignier.

6. Conséquences financières

6.1 Coût des travaux

Le coût estimatif total s'élève à 2'027'500.- CHF dont 160'000.- CHF font l'objet de cette demande de crédit complémentaire.

6.2 Subventions

Les travaux liés à l'entretien courant des bâtiments d'exploitation n'entrent pas dans le catalogue des objets subventionnés par l'ECA. En revanche, une demande de subvention pour les transformations du réservoir du Châtaignier sera faite.

6.3 Conséquences sur le plan des investissements

Ce crédit complémentaire ne figure pas au plan des investissements 2014-2017.

6.4 Incidence sur le personnel

Le dédoublement du réservoir du Châtaignier permettra de diminuer les activités d'exploitation et de maintenance liées à ce réservoir devenu obsolète.

La baisse d'activité est difficilement chiffrable, mais n'est pas suffisamment significative pour engendrer une diminution d'apt.

6.5 Conséquences sur les charges d'exploitation

Aucune incidence sur les charges d'exploitation des ouvrages n'est attendue à la suite de la réalisation de ces projets.

6.6 Charges d'intérêts

Calculés sur la base d'un taux d'intérêt moyen de 2.75%, les intérêts théoriques moyens développés par le présent préavis complémentaire s'élèvent à 2'400.- CHF pour l'année 2014.

6.7 Charges d'amortissement

Le préavis initial est déjà en cours d'amortissement depuis l'année 2009.

L'amortissement cumulé se monte à fin 2013 à 1'251'800.- CHF.

Le solde à amortir à fin 2013 se montait à 758'503.- CHF.

La charge d'amortissement supplémentaire s'élèvera à 160'000.- CHF par année pendant 1 an, ceci afin de ne pas modifier la durée d'amortissement du préavis initial. Les amortissements devront être réalisés en 2014.

6.8 Conséquences sur le budget de fonctionnement

	2014	2015	Total
Personnel suppl. (en EPT)	0.00	0.00	0.00
(en milliers de CHF)			
Charges de personnel	0.0	0.0	0.0
Charges d'exploitation	0.0	0.0	0.0
Charge d'intérêts	2.4	0.0	2.4
Amortissement	160.0	0.0	160.0
Total charges suppl.	162.4	0.0	162.4
Diminution de charges	0.0	0.0	0.0
Revenus	0.0	0.0	0.0
Total net	162.4	0.0	162.4

7. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2014/30 de la Municipalité, du 22 mai 2014;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire d'investissement du patrimoine administratif de 160'000.- CHF pour financer les dépassements du préavis N°2007/30 ;
2. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1 par la rubrique 4700.331 du budget de la Direction des travaux, **ea**uservice ;
3. de faire figurer sous la rubrique 4700.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit précité.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Sylvain Jaquenoud